



Il faut rétablir l'ouverture des urgences 24/24 H. 365 jours par an à Remiremont.

Pas d'urgence à Noel ! Pas d'urgence au nouvel an !

**Deux ans que les urgences sont fermées la nuit à Remiremont :
731 jours du 1 janvier 2024 au 1 janvier 2026**

Combien de pertes de chance ?
Combien de renoncement aux soins ?
Combien d'issues fatales ?

Le nouveau directeur, Mr Lariviere, rencontré il y a trois mois, nous a assuré que son objectif était de parvenir à leur réouverture la nuit. Dont acte.
Nous craignons fort une stratégie d'accoutumance de la population à ce fonctionnement en mode dégradé. Stratégie qui s'appuie sur la fatalité puisqu' « on ne trouve pas de médecins ! »
Or en la matière, il n'y a pas de fatalité : il n'y a que volonté et choix politiques.

Outre les conséquences désastreuses pour la santé des habitants, c'est l'équilibre économique de l'hôpital qui est mis en cause. Ses recettes sont liées à son activité, et 61% des hospitalisations proviennent des urgences.

Propositions et démarches d'Ademath

Que tous les médecins participent à la Permanence Des Soins (PDS). Cela ne réglera pas tout, mais soulagera

Il doit être mis fin à la distorsion de concurrence entre public et privé tant en termes de rémunération que de condition de travail. Concrètement : pourquoi les urgentistes du CMSI (Centre Médical de Soins Immédiats) ouvert de 9h à 19h / 5 jours semaines, ne pourraient-il pas participer aux gardes et astreintes ?

C'est pourquoi nous avons écrit à Monsieur le Préfet, pour que soit organisé sous son autorité une négociation départementale avec les organisations professionnelles de médecins afin d'aboutir à un accord permettant un rapprochement des conditions d'exercice.

Comme il s'agit aussi d'un problème national, nous avons saisi les parlementaires (lettre jointe) pour que des mesures législatives et réglementaires soient prises.

Au regard du déficit de démographie médicale, la fin de ces distorsions de concurrence améliorerait considérablement le fonctionnement des hôpitaux publics et mettrait davantage la profession en cohérence avec le serment d'Hippocrate.

Nous restons dans l'attente.

Le 5 janvier 2026

PJ : courriers à Mr le préfet, aux parlementaires : Naegelen, Viry, Gremillet, Hingray